

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 2409, 2423, 2477 et 2510.

[Texte]

LE MANOIR KIRKLAND, À KIRKLAND (QUÉ.)

Question n° 2409—**M. Herbert:**

1. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a-t-elle acheté le Manoir Kirkland, à Kirkland (Qué.) et, le cas échéant, quand et à quel prix?
2. La propriété a-t-elle été vendue et, le cas échéant, a) à qui, b) quand, c) combien?
3. a) Combien y a-t-il de logements dans l'immeuble, b) les occupants étaient-ils admissibles à une subvention de locataire et, le cas échéant, a-t-on conclu un accord pour maintenir la subvention, c) comment a-t-on informé les occupants du changement de propriétaire?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit:

1. Oui, la SCHL a acquis le Manoir Kirkland le 12 décembre 1979; le montant versé pour son acquisition a été de \$5,564,300.
2. a), b) et c). Le Manoir Kirkland a été vendu au Acquilini Investors Group le 1^{er} septembre 1980 au prix du marché de \$3,194,000.
3. a) 198 appartements.
b) Non, tous les locataires payaient les loyers du marché.
c) Les occupants ont été avisés de la vente de la propriété par lettre individuelle, livrée simultanément et accompagnée de la lettre d'introduction du nouveau propriétaire, comme d'habitude.

LES RETARDS DANS LA LIVRAISON DU COURRIER

Question n° 2423—**M. Cossitt:**

1. Le ministre des Postes a-t-il reçu du député de Leeds-Grenville une lettre contenant des preuves que de la correspondance expédiée au député le 9 avril 1981, de Toronto, lui était parvenue 13 jours plus tard à la Chambre des communes et, le cas échéant, a) quelles sont les raisons de ce genre de service postal, b) pourquoi a-t-il fallu que du courrier de première classe prenne 13 jours pour se rendre de Toronto à Ottawa?
2. Le ministre a-t-il reçu de nombreuses autres plaintes semblables et, le cas échéant, qu'a-t-il fait pour y répondre?

M. Gary F. McCauley (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): 1. Oui. a) et b). Je dois tout d'abord souligner que nous ne tenons de registre que pour les envois recommandés. Nous sommes donc souvent dans l'impossibilité de déterminer la cause du retard ou l'endroit où il s'est produit. En outre, les enveloppes fournies ne portaient aucune indication ni mention nous permettant de savoir comment les envois ont été traités et de déterminer la cause du retard.

2. Oui. En général, lorsque les enveloppes des envois en question ne portent aucune mention ou indication utile, nos enquêtes ne portent malheureusement pas fruit. Nous faisons donc porter nos efforts sur l'analyse des statistiques obtenues à

partir des plaintes reçues, afin de déterminer les domaines-problèmes. Notre personnel de l'exploitation peut ainsi se concentrer sur les problèmes relevés.

LA CONSOMMATION DU PÉTROLE PAR RÉGION

Question n° 2477—**M. Herbert:**

Y a-t-il un écart appréciable au titre de la consommation régionale de pétrole sous toutes ses formes et, le cas échéant, peut-on représenter cet écart par le nombre de barils de brut consommé chaque année par province et par tranche de 100,000 habitants?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources signale ce qui suit: Oui.

Consommation du pétrole sous toutes ses formes*
litres par personne

Alberta	4,968
Colombie-Britannique	4,069
Manitoba	3,159
Nouveau-Brunswick	7,145
Terre-Neuve	4,483
Nouvelle-Écosse	5,866
Ontario	3,627
Île-du-Prince-Édouard	4,331
Québec	4,294
Saskatchewan	4,102
Territoires du Nord-Ouest	10 000
Territoire du Yukon	9,141

* Calculée d'après les ventes enregistrées en 1980 pour tous les produits pétroliers et d'après la population estimative à la fin du premier semestre de 1980.

L'ENQUÊTE CONDITION PHYSIQUE CANADA

Question n° 2510—**M. Howie:**

Procède-t-on à une enquête sur la condition physique des Canadiens et, le cas échéant, a) combien de temps durera-t-elle, b) combien coûtera-t-elle?

L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail): En effet, l'Enquête condition physique Canada est actuellement en cours. La cueillette des données dans les régions s'étendra sur six mois, soit de janvier à juillet 1981. Le rapport final doit être publié au printemps 1982. Enfin, le coût de l'enquête, qui emploie plus de 180 diplômés en éducation physique en chômage dans tout le pays, sera de 2.9 millions de dollars.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE
DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 1607 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.